



Communiqué

Date: 23.03.2023

Finances publiques suisses: Les cantons et les assurances sociales devraient enregistrer des excédents

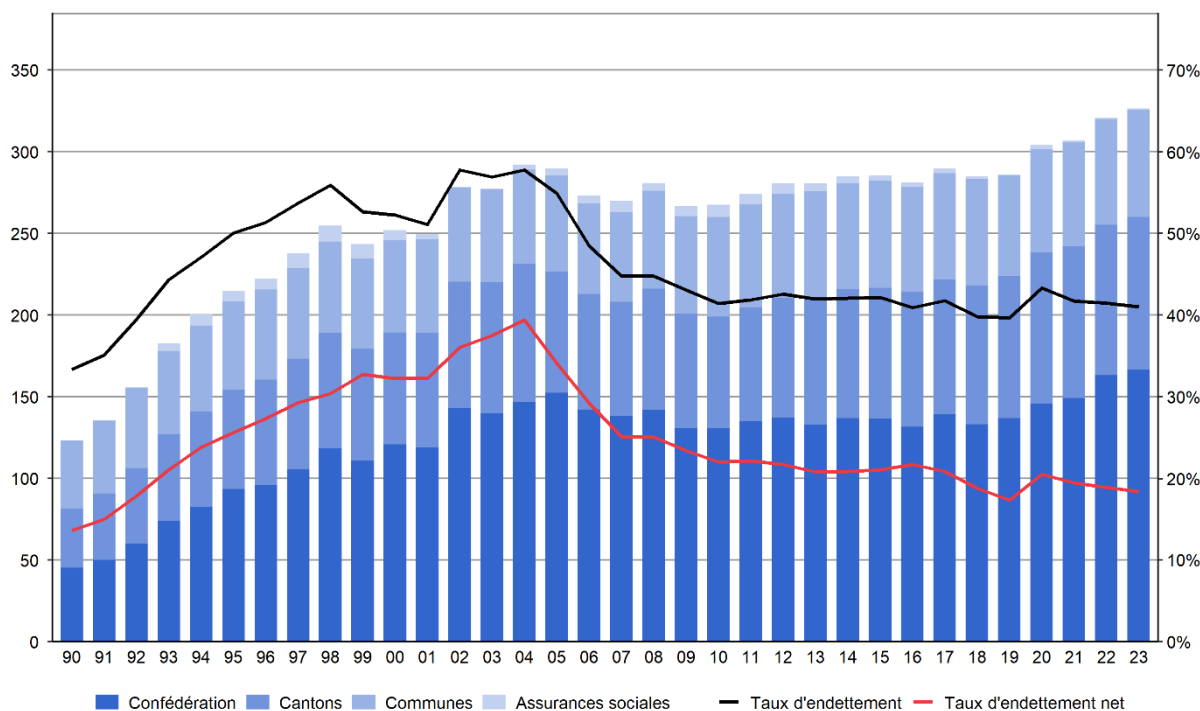
Toutes administrations publiques confondues (Confédération, cantons, communes et assurances sociales), le compte de financement de l'État devrait afficher en 2023 un résultat annuel légèrement positif (0,8 milliard de francs), alors même que les dépenses augmentent et que la croissance économique de la Suisse est bien inférieure à la moyenne. La dette devrait reculer à partir de 2023. C'est ce que montrent les chiffres les plus récents publiés par la Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF). À noter toutefois que ces prévisions dépendent des développements nationaux et internationaux et sont donc entourées d'incertitudes.

En 2020, la pandémie de COVID-19 a plongé l'économie dans sa plus grande crise depuis des décennies, entraînant un déficit record de 21,3 milliards de francs dans les finances publiques. En 2021, les aides pour les cas de rigueur destinées aux entreprises sont venues compléter les mesures de stabilisation et soutenir les secteurs particulièrement touchés. Malgré une augmentation des recettes fiscales dans tous les sous-secteurs, la charge pesant sur les finances publiques est restée très lourde en 2021 (surtout pour la Confédération). Le déficit des administrations publiques s'est élevé à 0,3 % du produit intérieur brut (PIB).

Grâce à la reprise économique de la fin de 2021 et du début de 2022, les finances publiques ont rapidement repris des couleurs en 2022. Leur amélioration tient notamment à l'utilisation seulement partielle des moyens destinés à atténuer les effets de la crise liée à la pandémie de COVID-19, à la distribution du bénéfice 2021 de la Banque nationale suisse (BNS) et à la nette augmentation des recettes fiscales des cantons et des communes. Les soldes de financement positifs élevés des cantons et des assurances sociales devraient permettre à l'ensemble du secteur des administrations publiques de présenter un excédent de 1,0 % du PIB.

Afin de financer les vastes mesures d'environ 37,4 milliards de francs prises aux fins de la lutte contre la pandémie de COVID-19 entre 2020 et 2022, les administrations publiques ont utilisé les liquidités dont elles disposaient et accru leur dette. Selon les estimations actuelles, les capitaux de tiers pour le secteur des administrations publiques devraient augmenter une nouvelle fois en termes nominaux (en particulier pour la Confédération) et atteindre un nouveau record de 325 milliards de francs en 2023. En revanche, la part qu'ils représentent dans le PIB de la Suisse a déjà commencé à reculer en 2021 à la faveur de la croissance de ce dernier.

Évolution de la dette de 1990 à 2023: en % du PIB, pour l'ensemble du secteur des administrations publiques (échelle de droite) et capitaux de tiers, en milliards de francs, pour tous les sous-secteurs (échelle de gauche)



Risques: les principaux risques pesant sur les finances publiques sont liés à la guerre en Ukraine. Un envenimement du conflit pourrait, notamment, accroître les flux migratoires et, par conséquent, faire augmenter les dépenses en matière de sécurité sociale et de formation. Enfin, une inflation persistante et une politique monétaire plus restrictive qu'à l'heure actuelle pourraient entraîner des dépenses financières supplémentaires au cours des années à venir.

La Statistique financière de l'AFF publie aujourd'hui les résultats provisoires concernant 2021 ainsi que des projections et estimations sur les finances des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques) jusqu'en 2026.

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la communication de l'AFF, +41 58 465 16 06, Kommunikation@efv.admin.ch

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Données détaillées de la statistique financière
- FAQ